

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 4 FÉVRIER 2013

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 29/01/2013

Affichage du Compte-Rendu
Sommaire :
le 11/02/2013

Délibération n° D-2013-59

**EDUCATION À L'ENVIRONNEMENT GRAND PUBLIC - CONVENTION DE
PARTENARIAT POUR LA MISE EN OEUVRE DES ANIMATIONS DU PROGRAMME
D'EEDD GRAND PUBLIC 2013**

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicolle GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAU, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Madame Blanche BAMANA, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Jean-Louis SIMON

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Hüseyin YILDIZ, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Patrick DELAUNAY, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Madame Elisabeth BEAUVAIS

Excusés :

Monsieur Jérôme BALOGE, Madame Rose-Marie NIETO.

Direction de Projet Agenda 21

**EDUCATION À L'ENVIRONNEMENT GRAND
PUBLIC - CONVENTION DE PARTENARIAT POUR
LA MISE EN OEUVRE DES ANIMATIONS DU
PROGRAMME D'EEDD GRAND PUBLIC 2013**

Madame Nicolle GRAVAT, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

Considérant l'objectif 2.2.2 « Sensibiliser et former les acteurs à la préservation de la Biodiversité », de l'orientation 2 de l'agenda 21 « Cultiver la qualité du cadre de vie », en 2012, la Ville de Niort a mis en œuvre un programme d'animations d'Education à l'Environnement en vue d'un Développement Durable s'adressant au grand public niortais, sorties nature à la découverte des milieux, de la faune et de la flore communales. 11 sorties étaient inscrites au programme, et 300 personnes y ont participé. Les actions viennent compléter celles déjà menées auprès du public enfant (écoles et centres de loisirs) proposées depuis 2009.

Il est envisagé aujourd'hui de poursuivre la dynamique en proposant un nouveau programme de sorties nature pour l'année 2013.

Cette volonté d'aller vers le grand public s'inscrit dans la lignée du festival TECIVERDI, et également dans un objectif de diffuser la connaissance sur la biodiversité niortaise et le patrimoine local et d'amener la population niortaise à comprendre son territoire de vie afin de mieux respecter l'environnement.

A l'instar de 2012, il est proposé que l'animation du programme soit assurée par un ensemble d'animateurs expérimentés qui regrouperont alors leurs compétences et leurs champs d'intervention spécifiques afin d'offrir au grand public un programme d'animation de qualité tant au niveau du contenu des animations qu'au niveau des méthodes d'animations.

Les thèmes envisagés porteraient sur les zones humides, la vallée du Lambon, les friches urbaines et industrielles, le jardinage écologique, le bâti et l'environnement, la découverte d'espèces végétales et animales, la vallée de la Sèvre niortaise...

La Ville coordonnera donc la mise en œuvre du programme en faisant appel à des structures de l'éducation à l'environnement du territoire par un principe de conventionnement.

Les crédits sont inscrits au budget.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention entre la Ville de Niort et le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres ;
- approuver la convention entre la Ville de Niort et Deux Sèvres Nature Environnement ;
- approuver la convention entre la Ville de Niort et l'Institut Interdépartemental du Bassin de la Sèvre Niortaise ;
- approuver la convention entre la Ville de Niort et la Maison du Marais Poitevin ;
- approuver la convention entre la Ville de Niort et la Ferme du Vieux Chêne ;
- approuver la convention entre la Ville de Niort et le Centre Socioculturel les Chemins blancs ;
- approuver la convention entre la Ville de Niort et le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole ;

- approuver la convention entre la Ville de Niort et le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement des Deux-Sèvres ;
- approuver la convention entre la Ville de Niort et la Société d'Horticulture, de Viticulture et d'Arboriculture des Deux-Sèvres ;
- approuver la convention entre la Ville de Niort et le SYndicat mixte pour la Restauration du Lambon et de ses Affluents ;

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à les signer.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1
Excusé :	2

Monsieur Gérard ZABATTA, Président de la Maison du Marais Poitevin n'a pas pris part au vote

Pour Madame le Maire de Niort,
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Nicolle GRAVAT